RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



EXTRAIT du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 FEVRIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 FEVRIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - M. Serge BALAO, Adjoints - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Michel LAPEGUE - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Maryse BARADA - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Gisèle CAMIADE - Marie-Josée CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET

ABSENTS ET EXCUSES: M. Jacques PENE - Mmes Carmen LESPARRE - Christine BASLY - Sylvie LAULOM - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Me José ARDANUY

POUVOIRS:

M. Jacques PENE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ Mme Carmen LESPARRE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD Mme Christine BASLY donne pouvoir à M. Michel LAPEGUE Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

OBJET: OPERATION EMBELLISSEMENT DE FACADES: PAIEMENT DE SUBVENTIONS

Afin d'aider les propriétaires privés à valoriser leur patrimoine bâti et donner ainsi une image dynamique de la Ville, une opération embellissement de façades a été instaurée.

Dans ce cadre, la Commission Aménagement Urbain a, lors de sa réunion du 13 février 2014, émis un avis favorable à l'attribution de subventions pour des travaux concernant les immeubles suivants :

- 7 rue Saint Vincent 40100 DAX (SA DE WATOU représentée par M. DE HULSTER). Les travaux de maçonnerie et de mise en peinture de la façade sont subventionnés à hauteur de 9 100 € pour un montant total de travaux de 257 941,50 €, dans les conditions et selon les principes prévus par le règlement d'attribution.
- 16 place Joffre 40100 DAX (SCI NEVA représentée par M. DEPART). Les travaux de maçonnerie, de mise en peinture de la façade et de menuiseries sont subventionnés à hauteur de 2 200 € pour un montant total de travaux de 25 475,02 €, dans les conditions et selon les principes prévus par le règlement d'attribution.

Les travaux étant à ce jour achevés, il convient de procéder au paiement de ces subventions.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2014, article 20422 824 P11081.

SUR PROPOSITION DE MADAME ELISABETH BONJEAN, PREMIER MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

AUTORISE le règlement des subventions telles que proposées ci-dessus, dans le cadre de l'opération embellissement de façades.

Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture) 040-214000887-20140226-3-DE

DELIBERE EN SEANCE, Les jours, mois et an que dessus, Suivent les signatures au registre POUR COPIE CONFORME, LE MAIRE,

Gabriel BELLOCQ Vice-Président du Conseil Général des Landes

Affichée le : 28 Février 2014

[«] La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».